



Parc national
des Écrins

SENSIBILISER
ACCOMPAGNER
FORMER
Pour la valorisation de
votre patrimoine bâti

la boîte à outils

Patrimoine **E** bâti

Territoire de contrastes, le massif des Écrins présente un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable. La charte du Parc national en identifie les enjeux et traduit un projet de développement durable commun en orientations et objectifs.

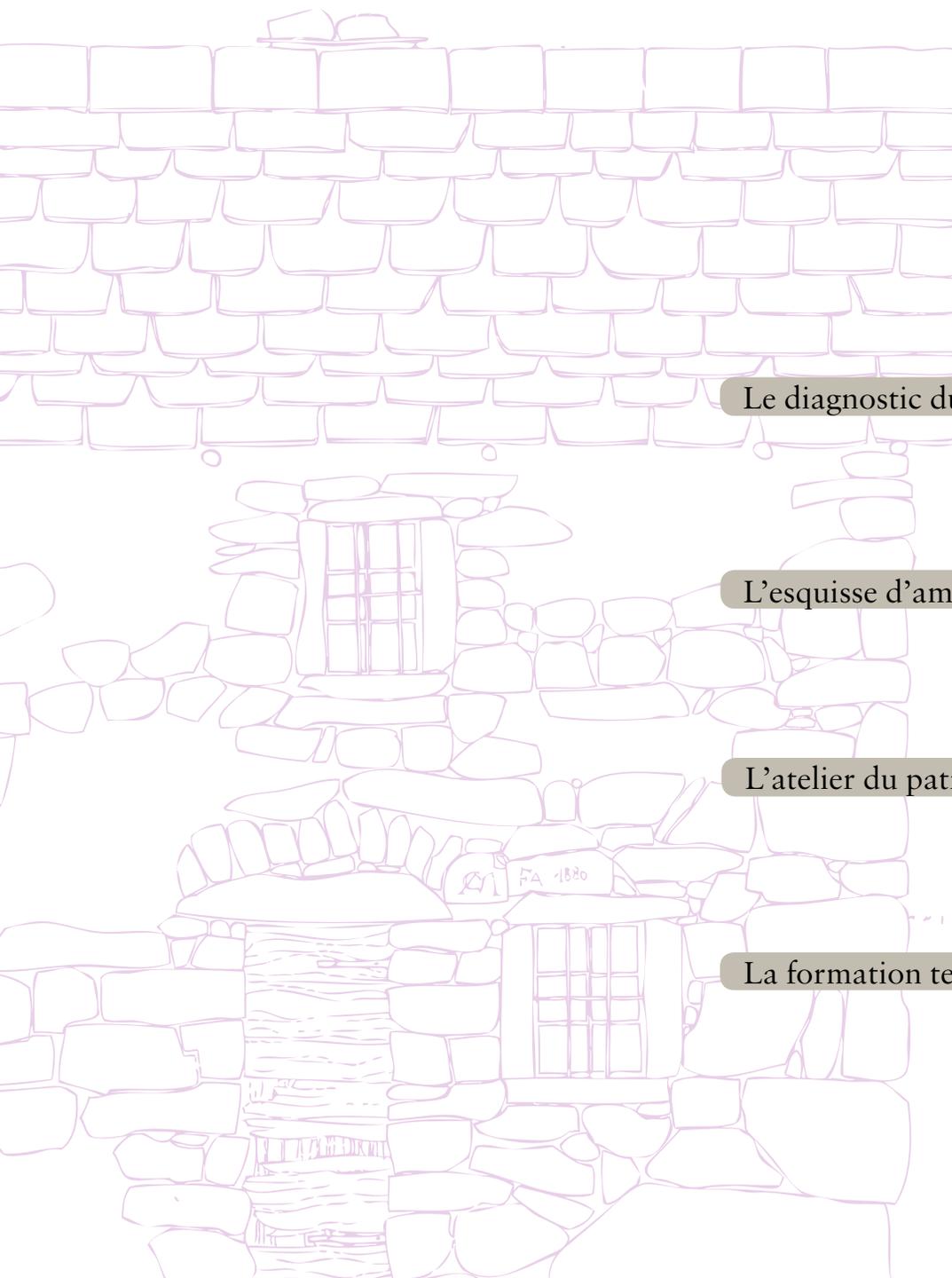
Les patrimoines construits, témoins de la vie montagnarde, s'illustrent par la diversité des usages, des matériaux, et des techniques mises en œuvre. Ils méritent d'être redécouverts, valorisés et préservés tout en permettant un usage adapté aux problématiques contemporaines.

L'intégration paysagère des patrimoines construits, adaptée au caractère du massif, nécessite un regard attentif et professionnel lors de la mise en place de projets de conservation et de valorisation. En outre, les qualités constructives et les techniques employées dans le bâti ancien requièrent une formation spécifique aux ouvrages traditionnels.

Ensemble, travaillons dans le respect de ces patrimoines exceptionnels.

la boîte à outils

pAtrimoinE bâti



FICHE OUTIL

n°1

Le diagnostic du bâti ancien



FICHE OUTIL

n°2

L'esquisse d'aménagement



FICHE OUTIL

n°3

L'atelier du patrimoine



FICHE OUTIL

n°4

La formation technique

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
pAtrimoinE bâti

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr
www.ecrins-parcnational.fr

Un projet co-financé par :

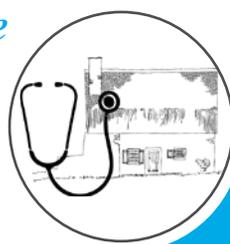


UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Le diagnostic du bâti ancien

→ L'outil en quelques mots :

Un projet de restauration, de rénovation et de mise en valeur du patrimoine bâti nécessite des compétences techniques variées. À ce titre, l'outil d'expertise et d'ingénierie permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé portant sur trois objectifs :

- Réaliser une expertise du projet : vérifier sa nature, son degré de maturité, le replacer dans un contexte plus global.
- Apporter un appui technique aux porteurs de projet afin de les aider à qualifier et à enrichir leur projet.
- Rendre compte de l'expertise réalisée afin de créer un référentiel technique pour les projets futurs.

→ La définition :

Étude menée par un expert, le diagnostic permet de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état d'un bâtiment et sur la faisabilité d'une opération (relevés, architecture, analyse technique...)

→ La mise en place :

Les communes partenaires peuvent solliciter le Parc national des Écrins en amont d'un projet portant sur la réhabilitation du patrimoine bâti. En fonction des besoins évoqués, le Parc choisit un expert selon ses compétences :

- Architecture à forte valeur patrimoniale
- Restauration du patrimoine bâti et paysage construit
- Paysage et aménagement de site
- Architecture contemporaine (bio-climatique et éco-construction)

UN EXEMPLE : LA MAISON FORESTIÈRE DE LONDONNIÈRE

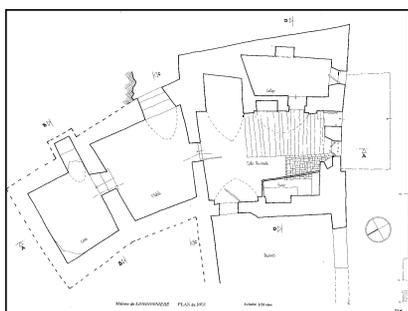
L'HISTOIRE DU PROJET

→ Problématique

Située en cœur de Parc sur la commune de la Motte-en-Champsaur et propriété de l'État, la maison forestière de Londonnière est laissée en libre accès aux randonneurs. Les agents de l'Office National des Forêts l'entretiennent afin qu'elle soit conservée hors d'eau, mais les interventions ponctuelles ne suffisent plus. La maison possède une architecture remarquable sur le plan patrimonial et mérite un projet de restauration respectueux de son Histoire.

→ Méthode

Une première visite sur place est menée conjointement par le Parc national et l'ONF, elle permet d'établir une série d'actions à mener pour la préservation de l'édifice. L'état de la toiture est alors jugé particulièrement préoccupant et complexe à appréhender. Le Parc national des Écrins propose donc de faire appel à un expert en bâti ancien, afin d'accompagner techniquement le projet.



Plan de la maison forestière



La maison forestière aujourd'hui



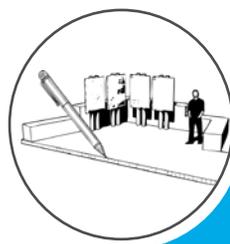
La Londonnière en 1928

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA CHARTE DU PNE :

- 2.2. Préserver et valoriser le patrimoine bâti rural
3. Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur
- 3.1. Maintenir les paysages remarquables

LES ACTEURS DU PROJET :

- La commune de la Motte-en-Champsaur (05)
- L'Office National des Forêts (05)
- Le Parc national des Écrins (05 et 38)
- Sylvestre Garin, Architecte du patrimoine (05)



L'esquisse d'aménagement

→ L'outil en quelques mots :

Un projet d'aménagement nécessite une vision à la fois globale (usages, échelles) et technique (travaux, matériaux, gestion). À ce titre, l'outil d'expertise et d'ingénierie permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé portant sur trois objectifs :

- *Réaliser une expertise du projet : vérifier sa nature, son degré de maturité, le replacer dans un contexte plus global.*
- *Apporter un appui technique aux porteurs de projet afin de les aider à qualifier et à enrichir leur projet.*
- *Rendre compte de l'expertise réalisée afin de créer un référentiel technique pour les projets futurs.*

→ La définition :

L'esquisse est réalisée par le concepteur au tout début d'un projet d'aménagement. Il s'agit du premier croquis du projet qui permet de tester la faisabilité de la demande en tenant compte des caractéristiques du site.

→ La mise en place :

Les communes partenaires peuvent solliciter le Parc national des Écrins en amont d'un projet portant sur la valorisation des patrimoines construits. En fonction des besoins évoqués, le Parc national choisit un expert selon ses compétences :

- *Architecture à forte valeur patrimoniale*
- *Restauration du patrimoine bâti et paysage construit*
- *Paysage et aménagement de site*
- *Architecture contemporaine (bio-climatique et éco-construction)*

UN EXEMPLE : LE POINT INFORMATION SIGNALÉTIQUE DE CHAILLOL

L'HISTOIRE DU PROJET

→ Problématique

La station de Chaillol 1600 est un important point de départ de randonnée pédestre, dont les sentiers sont gérés conjointement par le Parc national des Écrins, la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar et l'Office National des Forêts. Afin de limiter le nombre de panneaux et d'homogénéiser l'information, la décision est prise de créer un Point d'Information Signalétique commun aux différents acteurs, accessible à tous les publics, et faisant l'objet d'une intégration paysagère de qualité.

→ Méthode

Des visites entre partenaires des trois structures permettent la définition d'un contenu et les modalités d'installation des panneaux. Le site d'implantation du Point d'Information est choisi à l'unanimité sur une parcelle communale située au départ des sentiers. Afin d'intégrer le projet dans son environnement et de l'accompagner techniquement, le Parc national des Écrins propose de faire appel à une experte paysagiste.



L'implantation du projet



Les supports visuels des partenaires



Un exemple d'intégration paysagère

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA CHARTE DU PNE :

- 2.2. Préserver et valoriser le patrimoine bâti rural
- 4.2. Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil
- 4.3. Développer le partenariat avec les stations touristiques

LES ACTEURS DU PROJET :

- La Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar (05)
- La commune de Saint-Michel-de-Chaillol (05)
- L'Office National des Forêts (05)
- Le Parc national des Écrins (05 et 38)
- Rachel Anthoine, Paysagiste (05)

RÉSULTATS ET RAPPORT D'ANALYSE

→ Proposer un regard nouveau, ré-interroger

Ouvrir la réflexion et sortir du projet unique

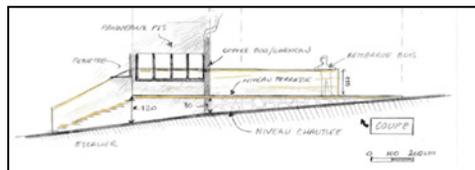
Le site d'implantation du Point d'Information implique un certain nombre de contraintes que l'expertise pointe du doigt :

- *Obstruction partielle du paysage naturel*
- *Environnement en dénivelé qui pose des difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite*
- *Terrassement relativement important*

Proposer des alternatives

Au regard de ces difficultés, une seconde solution est envisagée, afin d'offrir une alternative aux différents partenaires :

- *Utilisation d'un support existant (office de tourisme) à requalifier*
- *Prise en compte des infrastructures environnantes (chaussée, commerces)*
- *Utilisation de matériaux locaux (mélèze)*



Esquisses du projet optionnel

→ Accompagner le projet retenu

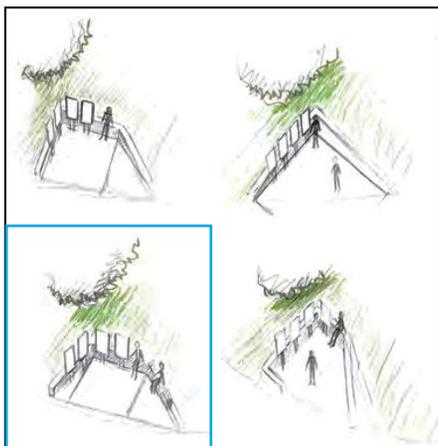
Une analyse sur-mesure

L'emplacement originel est finalement conservé suite à une première phase de travaux. L'expertise s'attache alors à accompagner et enrichir la réflexion, afin d'ancrer le projet dans son site :

- *Limiter les terrassements et l'impact environnemental*
- *Proposer une architecture invitant à la lecture des panneaux*
- *Faire de cet espace un point de repos et de contemplation*
- *Utiliser des matériaux locaux (pierre et bois de mélèze)*



La zone d'implantation du Point d'Information



Croquis d'implantations du projet



Esquisse du projet final retenu

LES SUITES DU PROJET

→ Un chantier de formation pédagogique et un partenariat au service des usagers

La construction du mur de pierres entourant le Point d'Information a fait l'objet d'un chantier de formation à destination des agents du Parc national des Écrins, de la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar, de l'Office National des forêts et de la commune de Saint-Michel-de-Chaillole. Le stage a permis d'aborder les notions de maçonnerie traditionnelle, d'appareillage et de liants à base de chaux.

Les partenaires ont également mis leurs ressources en commun pour la création des panneaux d'information. Réalisés par le Parc national des Écrins afin de garantir leur homogénéité, ils réunissent les éléments réglementaires, patrimoniaux, environnementaux chers aux différentes structures publiques, sans oublier l'ensemble des sentiers de randonnée du secteur. L'Office National des Forêts a fourni le bois local pour le platelage, la commune a mis à disposition les pierres d'une ruine du village.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
pAtrimoine bâti

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

PERSONNES RESSOURCES

- Le Gabion, centre de formation (05)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

Un projet
co-financé par :



Crédits photos : Rachel Anthoine, ONF, Comcom Champsaur-Valgaudemar
Photothèque du Parc national des Écrins : Frédéric Sabatier

Réalisation :
Novembre 2020





L'atelier du patrimoine

→ L'outil en quelques mots :

Le patrimoine d'un village ne se résume pas à l'église et au four communal. Il s'illustre dans chaque bâtiment, chaque habitation, au travers de nombreux détails architecturaux et des matériaux choisis. Il n'est pas toujours facile d'avoir conscience de *ce qui fait patrimoine* au sein d'une commune, il est donc important de sensibiliser les habitants. Il n'est toutefois pas question de figer l'architecture sous prétexte de sa valeur historique.

→ La définition :

Visite partagée de terrain, l'atelier du patrimoine vise à présenter les éléments d'identité d'un village de manière pédagogique, tout en proposant des interventions de restauration patrimoniale et de rénovation contemporaine.

→ La mise en place :

Les communes partenaires peuvent solliciter le Parc national des Écrins pour la réalisation d'une action de sensibilisation autour d'un projet de valorisation des patrimoines construits. Un atelier se déroule en deux temps :

- *Atelier pratique et ludique autour d'un chantier de restauration en cours mené par la commune, afin d'illustrer de manière tangible l'intérêt d'une rénovation de qualité.*
- *Visite du village afin d'en pointer les éléments patrimoniaux : homogénéité des façades, qualité d'un enduit ancien ou d'un bardage... Un bâtiment est également choisi comme exemple concret, où l'on propose des pistes de rénovation écologique et contemporaine respectueuses de son identité.*

UN EXEMPLE : L'ATELIER D'ASPRES-LES-CORPS

L'HISTOIRE DU PROJET

→ Problématique

La commune d'Aspres-lès-Corps est engagée dans une importante démarche de restauration de son patrimoine bâti en partenariat avec le Parc national des Écrins. Elle entreprend la restauration de trois fours communaux, et peut également compter sur l'énergie d'une association locale œuvrant à la préservation du patrimoine. Elle souhaite également sensibiliser les habitants à la prise en compte du bâti traditionnel dans leurs projets de rénovation, elle fait donc appel au Parc pour la mise en place d'un atelier du patrimoine.

→ Méthode

La restauration du four situé dans le centre du village est réalisée en collaboration avec le Parc national, qui apporte des conseils techniques aux élus et à l'entreprise chargée des travaux. Ce chantier est propice à la mise en place d'un atelier du patrimoine, le four servant de support pédagogique illustrant l'intérêt d'une restauration de qualité. Par ailleurs, une visite commentée des différents chantiers de restauration de la commune permet d'ouvrir de nouvelles perspectives aux habitants dans leurs propres projets.



Élément patrimonial du village



Exemple de valorisation patrimoniale



Un des trois fours restaurés

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA CHARTE DU PNE :

- 2.2. Préserver et valoriser le patrimoine bâti rural
3. Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur
- 3.1. Maintenir les paysages remarquables

LES ACTEURS DU PROJET :

- La commune d'Aspres-lès-Corps (05)
- L'entreprise CMCT Champsaur (05)
- Le Parc national des Écrins (05 et 38)
- L'association Aspres d'Autrefois (05)

RÉSULTATS ET RAPPORT D'ANALYSE

→ Un atelier ludique et pédagogique

Mettre «la main à la pâte» ...

La restauration de l'enduit du four du village permet aux participants de s'essayer à la réalisation d'un béton à base de chaux et à son application à la truelle. L'exercice est réalisé en partenariat avec une entreprise locale. Il permet de montrer qu'il est facile de réaliser soi-même un mélange respectueux du bâti, plutôt qu'utiliser un produit pré-formulé.

... Pour comprendre l'usage de matériaux traditionnels

Cet atelier pratique n'a pas pour objectif de former des maçons, mais plutôt d'illustrer de manière tangible et mémorable l'intérêt d'une rénovation de qualité. Ludique, il permet d'expliquer les qualités intrinsèques de matériaux traditionnels, afin de faire évoluer la demande en qualité des maîtres d'ouvrage auprès des entreprises de bâtiment.



Initiation à la projection de mortier

→ (Re)découvrir son patrimoine

Prendre en compte l'identité du lieu lors d'une rénovation

Visiter son propre village en compagnie de professionnels du patrimoine permet de redécouvrir des éléments architecturaux auxquels on accorde habituellement peu d'importance. La prise de conscience des qualités du bâti traditionnel permet d'intégrer ces derniers à un projet de rénovation résolument moderne et écologique.

À Aspres-lès-Corps, cette visite est également l'occasion de mettre en lumière l'action associative indispensable à la protection du patrimoine, lorsqu'elle est bien conseillée.

Compréhension du
bâti traditionnel
adapté à son milieu

Utilisation de
matériaux locaux
et de qualité

Vers une rénovation
respectueuse du bâti



Le four du Faux après restauration



Détail de la finition du four, béton de chaux brossé



Temps d'échange sur les enjeux de la restauration

LES SUITES DU PROJET

→ Vers de nouveaux partenariats autour du patrimoine

Les nombreuses actions réalisées conjointement par la commune d'Aspres-lès-Corps et le Parc national des Écrins en faveur du patrimoine portent indéniablement leurs fruits :

- *Meilleure compréhension des enjeux de conservation du patrimoine : identité du village, lien social*
- *Amélioration technique des entreprises, liée à une demande plus précise du maître d'ouvrage*
- *Émulation créée autour de la protection du patrimoine : élus et habitants sont demandeurs de formations complémentaires (calade et traitement de sols traditionnels sur un autre projet)*

L'observation des projets de restaurations futurs permettra également de déterminer l'impact des ateliers du patrimoine dans la sphère des maîtrises d'ouvrage privées.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
pAtrImoine bâti

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

PERSONNES RESSOURCES

- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
- Le Gabion, centre de formation (05)

Un projet
co-financé par :



Crédits photos : photothèque du Parc national des Écrins :
Frédéric Sabatier, Maxime Pottier, Sandrine Raymond

Réalisation :
Novembre 2020



06 75 76 20 51



La formation technique

→ L'outil en quelques mots :

La réalisation d'ouvrages traditionnels en pierre nécessite des compétences techniques spécifiques, souvent peu connues des entreprises, agents et personnels publics. L'outil de formation technique leur permet de développer leur savoir-faire sur des actions locales, lors de sessions courtes alliant théorie et pratique.

- *Formation dispensée par un professionnel*
- *Réalisation concrète pour la commune*
- *Renforcement du lien entre entreprises et communes*

→ La définition :

La formation technique fournit les compétences de base nécessaires à la création et la restauration d'ouvrages traditionnels en pierre (calade, pierre sèche, maçonnerie hourdée au mortier de chaux, enduits).

→ La mise en place :

Les communes partenaires peuvent solliciter le Parc national des Écrins pour la réalisation d'une action de formation autour d'un projet de valorisation des patrimoines construits. Une formation se déroule en deux temps :

- *Un apport théorique portant sur des notions générales (compréhension de la pierre comme matériau de construction) et spécifiques selon la formation (liants et mortiers, techniques d'appareillage)*
- *La mise en œuvre in situ de l'apprentissage avec la réalisation concrète d'un ouvrage maçonné, intégré à un projet de valorisation communal*

UN EXEMPLE : LA FORMATION CALADE ET MAÇONNERIE À ASPRES

L'HISTOIRE DU PROJET

→ Problématique

La commune d'Aspres-lès-Corps est engagée dans une démarche ambitieuse de valorisation de son patrimoine et de son espace public en partenariat avec le Parc national des Écrins. L'entrée principale de la commune doit faire l'objet d'une requalification complète, afin de proposer un espace d'accueil de qualité, et donner de l'information aux visiteurs pour les inviter à découvrir le village. Le projet prévoit la création de calades et de murets de pierres maçonnées, deux techniques spécifiques qu'il convient de réaliser dans les règles de l'art.

→ Méthode

Le Parc national, impliqué dès l'origine du projet d'aménagement, propose de faire appel à l'organisme de formation *Le Gabion* pour la mise en place d'un stage de deux jours en accompagnement du chantier mené par la commune. La formation technique réunit les employés d'une entreprise de paysage et VRD, un employé municipal, le maître d'œuvre du projet et des élus d'Aspres-lès-Corps.



Entrée du village avant travaux



Avant Projet d'aménagement



Principe d'assemblage d'une calade

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA CHARTE DU PNE :

- 2.2. Préserver et valoriser le patrimoine bâti rural
- 4.2. Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil
- 3.1. Maintenir les paysages remarquables

LES ACTEURS DU PROJET :

- La commune d'Aspres-lès-Corps (05)
- Le Gabion, centre de formation (05)
- Le Parc national des Écrins (05 et 38)
- L'entreprise Lionet (38)
- F. Jaulin Square paysage (38)

RÉSULTATS ET RAPPORT D'ANALYSE

→ Comprendre l'usage de la pierre

Un matériau singulier

La formation est d'abord théorique, elle s'attache à expliquer les spécificités de la pierre en maçonnerie traditionnelle:

- Bases de géologie, différentes roches, porosité et résistance
- Le mur et son environnement : nature du sol, humidité, gel
- Les liants respectueux du bâti traditionnel en pierre
- Mise en œuvre des différents appareillages selon les ouvrages

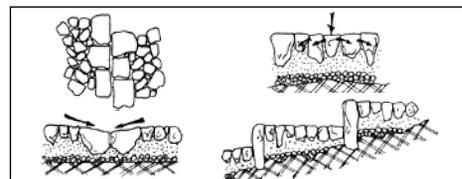
Une mise en œuvre propre à chaque usage

Les stagiaires passent ensuite à la pratique avec la mise en place de deux ateliers distincts :

- Construction d'un muret de pierres maçonnées hourdées au mortier de chaux
- Réalisation d'un espace de cheminement en calade, composée de pierres posées sur champs et calées les unes contre les autres, sans ajout de mortier



Cours théorique de maçonnerie traditionnelle



Principes de construction, calade et pas-d'âne



Réalisation de la calade



Construction du muret maçonné



Le module de calade fraîchement terminé

→ Participer à un projet concret et ancré localement

À Aspres-lès-Corps, la formation permet d'initier les bonnes pratiques pour l'ensemble des ouvrages en pierre qui seront réalisés lors du chantier d'aménagement. Elle permet en effet de réaliser *un modèle* qui devra être suivi lors des travaux.

Le stage est aussi l'occasion de valoriser la démarche d'apprentissage menée par l'entreprise auprès des différents acteurs (commune, maître d'œuvre, prescripteurs). Elle permet aussi de sensibiliser ces derniers aux techniques traditionnelles afin qu'ils soient plus à même de solliciter ce type d'ouvrages auprès des entreprises.

LES SUITES DU PROJET

→ Des travaux d'aménagement conformes à la formation

Le savoir-faire technique transmis lors de la formation a été reproduit lors des phases ultérieures du chantier d'aménagement. Les murets de pierres et calades ont été réalisés dans les règles de l'art, ils apportent un élément patrimonial indéniable au projet.

Cette formation a également permis de faire émerger de nouveaux projets patrimoniaux dans la commune, l'espace public situé devant le four communal pourrait ainsi être pourvu d'une calade. L'association *Aspres d'Autrefois* mettra aussi les connaissances acquises au service de la protection d'un hameau en ruine, récemment classé d'intérêt archéologique.



Le projet terminé

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
pAtrImoineE bâti

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

PERSONNES RESSOURCES

- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
- Le Gabion, centre de formation (05)

Un projet
co-financé par :



Crédits photos : F.Jaulin Square Paysage, Jeff Pimet
Photothèque du Parc national des Ecrins : Frédéric Sabatier

Réalisation :
Novembre 2020

